Ministère des Services au public et aux entreprises et de l'Approvisionnement
ServiceOntario
Ontario

Direction des services d'enregistrement immobilier

Bulletin 12-2025 Loi sur le bornage

Date: 14 novembre 2025 Publication des

décisions

Objet : Les décisions relatives à la Loi sur le bornage sont disponibles sur le site

CanLII

## 1. Que se passe-t-il?

Toutes les décisions relatives à la Loi sur le bornage à partir de 2015 seront accessibles via CanLII, la base de données en ligne gratuite des décisions des cours et tribunaux de l'Institut canadien d'information juridique.

## 2. Informations

Nous nous engageons à proposer davantage d'options numériques pour simplifier, accélérer et faciliter l'accès aux services et documents gouvernementaux. Visitez le site <a href="https://www.canlii.org">www.canlii.org</a> et entrez « ONBAH » dans la barre de recherche pour consulter toutes les décisions disponibles concernant la Loi sur le bornage.

La mise en ligne des décisions de la Loi sur le bornage améliore l'accès des professionnels et des chercheurs à ces décisions, favorise la transparence des processus de délimitation et améliore la compréhension du droit du bornage et de son application pratique.

Si vous avez des questions concernant ce nouveau service, veuillez envoyer un courriel à <u>examiner\_of\_surveys@ontario.ca</u>

(original signé par)

Rebecca Hockridge Directrice des droits immobiliers

CC Dan Petoran, Directeur, Direction des services d'enregistrement immobilier Ken Wilkinson, inspecteur des arpentages

Bulletin 12-2025 – Publication des décisions